

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
17 SEPTEMBRE 2013

(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 11 septembre 2013, s'est réuni en séance publique le 17 septembre 2013 à 20h30, sous la présidence de Roger FENOUIL, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : Mmes, CHAUVIN, HERVO, REYNAUD, RAUNER.

MM. FENOUIL, TARTANSON, ESCOFFIER, CASTOR, GLEIZAL, BLANC

Conseillers absents : Mme KERGOAT, M. GASSIN, Mme GELIN, M. MORENO (pouvoir à M. GLEIZAL)

Secrétaire de séance : Brigitte REYNAUD

Ouverture de la séance à 20h40

Observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 2 juillet 2013 : *pas d'observation.*

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- instauration d'une caution pour le prêt de matériels mairie (chaises, plateaux et tréteaux)

Le Conseil accepte de délibérer sur ce point.

Voici les sujets soumis au vote lors de cette assemblée :

VOIRIE : TRAVAUX CHEMIN ST JOSEPH

La réfection du chemin St Joseph prévue au budget 2013 peut être réalisée maintenant. Les travaux d'amélioration du réseau d'eau ayant été effectués.

3 devis ont été déposés en mairie :

- EIFFAGE : 45 952,50 € HT

- SRMV : 45 926,69 € HT

- COLAS : 52 237,61 € HT

L'entreprise SRMV est proposée au vote, compte-tenu des caractéristiques techniques du devis et son montant.

Le SIVOM Voirie conduira les travaux.

Vote : unanimité

LOCATION : CONVENTION AVEC L'ASSOC "LA RUSTRELIENNE"

L'association souhaite bénéficier d'un local pour entreposer son matériel. Il est proposé la dernière pièce de l'ancien réfectoire. La location est comme pour toute association de 60€/an.

Vote : unanimité

SERVICE DES DOMAINES : VENTE BUNGALOWS

Le service des domaines de Marseille réalise régulièrement des ventes pour le compte des collectivités territoriales. L'ensemble modulaire, composé de 2 bungalows, de la commune peut être

vendu par ce biais. Le prix de vente n'est pas encore connu. Un agent du service des domaines viendra faire l'estimation.

Vote : unanimité

PATRIMOINE : VENTE PARCELLE AB 84

Monsieur le maire informe le Conseil que par courrier en date du 27 août 2013, Monsieur COURTHAUDON, architecte, propose d'acquérir une partie de la parcelle AB 84 pour une surface de 1440 m2 et pour un montant de 1 180 €.

Les frais relatifs au bornage et au traitement de la transaction sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil estime que la proposition est trop basse.

Vote : refus

PATRIMOINE : VENTE PARCELLE AK 274 ZONE ARTISANALE

Cette parcelle a été mise en vente par délibération du 8 juillet 2010 pour la somme de 51 072 € HT. Benjamin JOUVAL, boulanger de Rustrel, souhaite l'acquérir.

Vote : unanimité

TRAVAUX : DEVIATION SURVERSE GROUPE SCOLAIRE

La surverse donnant directement sur le terrain inférieur faisant l'objet du projet immobilier, il convient de la dévier vers le petit terrain Est restant propriété de la commune.

Un devis a été établi par l'entreprise PROVENCE RESEAUX pour 4 150 € HT. Les travaux ne seront réalisés qu'après la vente du terrain inférieur.

Vote : unanimité

DENOMINATION DE L'ECOLE ET NOUVELLE DENOMINATION DU CV 3, DEPUIS LA D 30 JUSQU'A L'ANGLE DE LA RUE DE BRIEUGNE, A LA SORTIE DU VIEUX HAMEAU

Avenant n°1 à la convention du 1^{er} septembre 2011, d'une durée d'un an.

Vote : unanimité

PRET MATERIELS MAIRIE

Il est proposé d'instaurer auprès des demandeurs une caution de 100 € pour tout prêt de matériels mairie.

Vote : unanimité

La séance est levée à 21h25

Le Maire,
Roger FENOUIL

La secrétaire de séance
Brigitte REYNAUD